



Communiqué – Collectifs Jamais Sans Toit & Hébergement en Danger

ENSEIGNANTS ET TRAVAILLEURS SOCIAUX EN GRÈVE LE 20 NOVEMBRE Journée internationale des droits de l'enfant

Parce qu'aucun enfant ne devrait grandir à la rue

Ce jeudi 20 novembre, pendant que la République célèbre les droits de l'enfant, nous faisons grève pour rappeler qu'aucun enfant ne devrait dormir dehors.

Les collectifs Jamais Sans Toit et Hébergement en Danger appellent conjointement les enseignant·es, éducateur·rices et travailleur·ses de l'urgence sociale à se mobiliser pour rappeler l'urgence de la situation.

Manifestation :

15h30 : départ de la manifestation — Place Jean Macé
17h30 : rassemblement — Hôtel de Ville de Lyon

Une même colère, un même constat

Dans la métropole lyonnaise, 270 enfants vivent sans toit.

Leurs besoins élémentaires ne sont pas satisfaits : ils ne dorment pas, arrivent en classe le ventre vide et les affaires mouillées. Ils ne peuvent pas apprendre dans ces conditions.

Chaque soir, enseignants et parents tentent de mettre en sécurité des élèves et de leur offrir un refuge temporaire. Vingt établissements scolaires sont aujourd'hui occupés.

Dans les structures sociales, la situation est tout aussi dramatique : la Préfecture tente d'imposer des mesures qui auront pour conséquence la remise à la rue de centaines de personnes actuellement hébergées, provoquant une souffrance professionnelle intense pour les travailleurs sociaux, impuissants face à des situations dramatiques.

Au cœur de nos métiers : protéger et accompagner

Nous exerçons des métiers différents, mais nous portons une même mission : protéger, éduquer, accompagner.

Nous sommes en première ligne face à la misère.

Aujourd’hui, l’inaction du gouvernement rend cette mission presque impossible.

Depuis la Loi de refondation de l’école de la République (2013), les textes officiels parlent d’« enfants » et non plus seulement d’« élèves ». Ce changement devait rappeler que l’école a d’abord un devoir d’humanité et de protection.

Comment la République peut-elle laisser ses enfants dormir dehors ?

Les enseignants sont chargés de transmettre, mais aussi de faire vivre les valeurs de la République.

Les travailleurs sociaux ont pour mission de garantir la protection de l’enfance, l’accès aux droits et la dignité.

Enseigner et accompagner, c’est croire encore à la promesse républicaine : celle d’une enfance protégée et d’une dignité garantie pour tous.

La détresse professionnelle face à l’urgence sociale

Nous faisons grève par fidélité à nos métiers.

Nous refusons de fermer les yeux sur des situations qui contredisent chaque jour la raison d’être de nos professions.

Travailler dans ces conditions, c’est aller contre nos valeurs, contre notre éthique, contre la promesse même de la République.

Nos revendications communes

- La mise à l’abri immédiate de toutes les familles et enfants sans logement
- La réquisition des bâtiments publics vacants pour héberger les personnes à la rue
- Des moyens humains et matériels renforcés dans les écoles et les structures sociales
- Une politique publique de protection de l’enfance à la hauteur des droits qu’elle proclame

Tant que des enfants dormiront dehors, nous ne pourrons ni enseigner, ni accompagner dignement.

Collectif Jamais Sans Toit – enseignants, parents et citoyens mobilisés pour le droit au logement des enfants

Collectif Hébergement en Danger – travailleurs et travailleuses de l’urgence sociale en lutte pour le droit à la dignité

CGT Educ'action 69 / FSU SNUIPP 69 /SUD Educ 69

**#JamaisSansToit #HébergementEnDanger
#Grève20Novembre**